

CONTRAT DE LOCATION/RENTAL CONTRACT

CAMPING-CARAVANING LE MILLAU- PLAGE
AVENUE DE MILLAU-PLAGE
12100 MILLAU
TEL : 0565 72 12 77
campingmillauplage@gmail.com
www.campingmillauplage.fr

Entre le soussigné et le camping Le Millau-Plage, il a été convenu ce qui suit :

The following has been agreed between the undersigned and camping Le Millau-Plage :

Nom/names :Prénom/Firstname :.....
Adresse/Adress :.....
Ville/Town :.....Code Postal/Postal Code :.....
Pays/Country :.....
Tél :.....
E-mail :.....

Hébergements locatifs/Accommodation

S'engage à occuper pour la période-agree to hire for the period

Arrivée le/Arrival date :.....(après 16 h-after 16 pm)

Départ le/Departure date :.....(avant 10 h/ before 10 am)

- Mobilhome 27 m2 2 chambres/2 bedrooms
- Mobilhome 28 m2 3 chambres/3 bedrooms
- Tente lodge 2 chambres

Accompagné de/ with :

Nom/Name.....Prénom/First ame :.....Age :.....

Nom/Name :.....Prénom/First name :.....Age :.....

Nom/Name :.....Prénom/First Name :.....Age :.....

Nom/Name :.....Prénom/First Name :.....Age :.....

Nom/Name :.....Prénom/First Name :.....Age :.....

Le présent contrat est à retourner signé et accompagné d'un règlement de :

This contract is to be signed and returned along with the following payment :

Acompte/Deposit (30 % du montant total du séjour/ 30% of the total amount).....€

Frais de réservation/Booking fees.....16 €

Caution/ Deposit 200€

Supplément ménage / household 50€ Oui/ Non Yes/ No

Total.....€

Emplacement/Pitch (5 personnes maximum/5 peoples maximum) s'engage à occuper un emplacement pour la période/agree to hire an emplacement for the period :

Arrivée le/Arrival date :.....(après 14 h/After 2 pm)

Départ le/Departure date :.....(avant 14 h/before 2 pm)

Forfait Confort/Comfort Package

Accompagné de/with :

Nom/Name :.....Prénom/First name.....Age :.....

Nom/Name :.....Prénom/First name.....Age :.....

Nom/Name :.....Prénom/First name :.....Age :.....

Nom/Name :.....Prénom/First name :.....Age :.....

Tente/tent (dimensions) :.....

Caravane/Caravan (longueur/lenght) :.....

Camping-Car (dimensions) :.....

Animal/Pets :

Location de réfrigérateur/Fridge rental 3 nuits minimum/3 nights minimum 5€/nuit

1 semaine 30 euros.....oui/nonyes/no.....

Le présent contrat est à retourner signé et accompagné d'un règlement de :

This contract is to be signed and returned along with a payment :

Acompte/Deposit.....30 €

Total.....€

PAIEMENT/PAYMENT

Je règle l'acompte par :

Chèque bancaire francais ci-joint à l'ordre du Camping Millau-Plage

Carte Bancaire/Credit card

N°

Date d'expiration/Expiry-date

Cryptogramme/Cryptogram

(3 derniers numéros au dos-3 last n°back)

Nom du porteur/Name :.....

Cheque Vacances

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de location et je m'engage à les respecter.

I agree to respect the rental conditions.

Date :

Signature :

Signature de la direction du
Camping

(Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »/Please write « read and approved » above your signature)

LE PRESENT CONTRAT VOUS SERA RETOURNE APRES ACCORD DU CAMPINGTHIS CONTRACT WILL BE RETURNED TO THE CLIENT AFTER THE APPROVAL OF THE CAMPSITE

CONDITIONS GENERALES

CONDITIONS DE LOCATION

Toute location d'emplacement de camping ou d'hébergement locatif est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée.

La location devient effective avec notre accord et après réception d'un versement de :

-30 euros pour un emplacement de camping.

-30% du montant total du séjour à titre d'acompte.

Après acceptation, un exemplaire du contrat est retourné au client.

PERIODE DE LOCATION

Pour les emplacements de camping, les arrivées et les départs se font tous les jours de la semaine. La journée se compte de 14h à 14h.

Pour les hébergements locatifs, les locations se font le samedi et le mercredi, avec les arrivées après 16 h et les départs avant 10 h en saison (juillet et août). En dehors de la saison, les locations se font peuvent se faire à la nuitée.

ANNULATION

Pour un emplacement de camping, l'acompte sera remboursé pour une annulation signifiée par écrit et au moins 45 jours avant la date d'arrivée prévue. L'acompte reste acquis au camping. Dans tous les cas, les frais de réservation ne seront pas remboursés.

Pour une location d'hébergement, il sera retenu ou il restera du :

-les frais de réservation+frais d'assurance

-à titre d'indemnités de rupture de contrat :

-un montant égal à 30% du coût intégral du séjour, pour une annulation signifiée par écrit plus de 45 jours avant la date prévue d'arrivée.

-un montant égal au total du séjour, pour une annulation signifiée par écrit moins de 45 jours avant la date prévue d'arrivée ou si le client ne se présente pas à cette date.

ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION DE SEJOUR

Vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation et interruption de séjour qui vous permettra d'être remboursé de l'acompte pour un emplacement de camping ou pour une location :

- d'un montant égal à 30% du prix de la location un cas d'événements survenant plus de 45 jours avant la date prévue d'arrivée sur le camping.

-d'un montant égal à 100% du prix de la location en cas d'événements survenant moins de 31 jours avant la date prévue d'arrivée sur le camping.

Au cas où l'un des événements suivants survient avant votre départ :

-maladie, accident, décès

-dommages matériels atteignant vos biens

-licenciement économique, modification des congés payés par l'employeur

-complication de grossesse

-accident ou vol du véhicule

Pendant votre séjour, si l'un des événements ci-dessus survient, vous serez remboursé de la somme correspondant à la partie du séjour non effectuée.

Cette assurance est souscrite par le camping auprès du cabinet :

LE GAN ASSURANCE Tél : 05-65-60-03-73

Un exemplaire des conditions générales régissant ce contrat est disponible auprès de l'assureur.

NON-OCCUPATION

En l'absence de message écrit du client précisant qu'il a du différé la date de son arrivée, l'emplacement ou l'hébergement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue par le contrat de location.

PAIEMENT

Le solde du séjour pour un emplacement de camping est à payer sur place le jour de l'arrivée. Les dates mentionnées sur le contrat sont rigoureusement dues et facturées. Un départ prématuré ne pourra donner lieu à aucune demande de remboursements.

CAUTIONNEMENT

Les hébergements sont loués avec literie, matériels de cuisine et vaisselle, sans draps ni linge, le tout conforme disponible dans l'hébergement. Une caution de 200 euros par hébergement sera demandée au client à son arrivée et lui sera restitué le jour de son départ, déduction faite des frais éventuels de remise en état des lieux et de la valeur du matériel manquant ou détérioré. Une somme forfaitaire de 50 euros sera retenue sur la caution dans le cas où l'hébergement n'est pas restitué dans un état parfait de propreté le jour du départ.

REGLEMENT INTERIEUR

Tout client est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.

BRANCHEMENT ELECTRIQUE

Pour les emplacements de camping, le branchement électrique peut être fourni aux caravanes et tentes équipées conformément aux normes en vigueur avec prise de terre. Les appareils et résistance (radiateurs, fers à repasser, sèche-cheveux, etc...) sont exclus.

ANIMAUX DOMESTIQUES

Les animaux domestiques tenus en laisse sont admis.

TAXE DE SEJOUR

La taxe de séjour sera réglée à l'arrivée.

En cas de contestation ou de litige, le tribunal de commerce de Rodez sera seul compétent.